NOUVELLES D'ASMADE

Numéro 58 TRIMESTRIEL D'INFORMATION Avril-Juin 2024

09 BP. 903 Ouagadougou 09 -Tél. +226 25370366 - asmade@ongasmade.org -www.ongasmade.org

ONG Reconnue d'Utilité Publique

LES OBJECTIFS

L'ONG ASMADE poursuit les objectifs suivants :

- **Aider les organisations de base à traduire leurs préoccupations en projets réalistes pour participer à la lutte contre la pauvreté ;**
- **Œuvrer pour la promotion des droits sociaux (santé, éducation…) des populations à la base.**

L'ÉQUIPE DE REDACTION

Rédacteurs
Estelle OUEDRAOGO
Yves DA
Appoline KALGA

Correcteurs
Gabriel COMPAORE
Agathe HEMA
Juliette COMPAORE

Montage
Appoline KALGA

INFORMATION

Recevez régulièrement ce journal sous format électronique en nous envoyant un courriel à l'adresse :
journal@ongasmade.org



EDITORIAL

Dans le cadre de son engagement indéfectible en faveur du développement durable et de la résilience des populations, l'ONG ASMADE œuvre quotidiennement à l'amélioration des conditions de vie dans ses zones d'intervention au Burkina Faso. En collaboration étroite avec des partenaires animés des mêmes aspirations, notre organisation s'attache à promouvoir un mieux-être pérenne pour ces communautés. Nos équipes, composées de membres dévoués et volontaires, accompagnent ces populations dans leur quête de justice sociale. Au cours du deuxième trimestre de l'année 2024, de nombreuses actions ont été entreprises pour soutenir ces populations et contribuer aux efforts de l'État en matière de protection sociale. Parmi les initiatives phares, des approches novatrices ont été explorées, telles que la synergie entre l'assurance maladie et la microfinance. Le développement des mutuelles de santé et le suivi des avancées vers une couverture maladie universelle ont également figuré au centre de nos préoccupations.

En outre, ASMADE demeure fermement engagée dans la promotion de la préservation de l'environnement, en renforçant les capacités des acteurs communautaires et institutionnels sur la Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Parallèlement, nous mobilisons les communautés locales en faveur d'un assainissement total de leurs habitats ainsi que des espaces publics.

Une réflexion approfondie a par ailleurs été menée avec des acteurs régionaux et internationaux sur la promotion de la santé sexuelle et reproductive, consolidant ainsi notre approche holistique du développement humain.

Ce bulletin trimestriel se propose de vous offrir un aperçu des actions entreprises au cours du deuxième trimestre 2024. Nous vous remercions pour votre soutien indéfectible et vous souhaitons une excellente lecture !

T. Juliette COMPAORE

Secrétaire Exécutive





L'ONG ASMADE DÉCORÉE POUR SON INVESTISSEMENT DANS LE RAYONNEMENT DU SECRÉTARIAT PERMANENT DES ONG, SPONG

Du 13 au 14 Juin 2024 l 'ONG ASMADE a participé au Forum International Cinquantenaire du SPONG au sein du Centre Cardinal Paul ZOUNGRANA.
L'activité s'est déroulée sous le THÈME :"50 ans d'engagement : Réflexion du Secrétariat Permanent des ONG sur la solidarité pour construire un Burkina Faso inclusif, prospère et solidaire" avec des moments riches en échanges et en partages à travers les panels. Des communications, une exposition des organisations membres ainsi que la remise de certificats de reconnaissance et de décorations ont marqué l'évènement. c'est ainsi que ,l'ONG a été décorée et à cet même effet reçue un certificat de reconnaissance.



Il y'a 50 années de cela que le Secrétariat permanent des organisations non-gouvernementales (SPONG) a vu le jour de 1974 à 2024, un demi-siècle au cours duquel les organisations membres ont contribué, à travers diverses actions, à un mieux-être des populations. Certes c'est dans un contexte marqué par des défis socio-économiques et une sécheresse que le SPONG a été créé en 1974 par 17 organisations nationales et internationales, qui ont décidé de coordonner leurs actions au profit des populations. Cinquante ans plus tard, le SPONG compte 277 organisations et se veut un cadre de concertation qui facilite la mise en contact des organisations de la société civile, pour des actions plus coordonnées sur le terrain. Ainsi, pour célébrer ce jubilé d'or, un forum international s'est tenu à Ouagadougou, les 13 et 14 juin 2024.Le jubilé d'or, célébré à un forum, a constitué une occasion pour la plateforme, non seulement de faire la rétrospective des actions qui ont été menées et des acquis engrangés au cours des cinq décennies écoulées, mais aussi de se projeter sur les 50 prochaines années.

Le SPONG se réjouit d'avoir travaillé pendant toutes ces années auprès des communautés pour promouvoir la résilience, le développement durable et la justice sociale. Le bilan est satisfaisant. En cinquante années d'actions déterminées, le SPONG a contribué durant les cinquantes années de manière significative au développement socio-économique du BURKINA FASO.«Nous avons formé des milliers de Burkinabè, mis en place des infrastructures éducatives et sanitaires, construit des infrastructures vitales telles que des forages, des installations d'assainissement. Nous avons travaillé avec les communautés à restaurer des milliers d'hectares de terres arides. Ensemble, nous avons créé des emplois décents pour les jeunes et les femmes et nous avons travaillé à éveiller les consciences et renforcer les capacités à travers le pays », a énuméré la présidente du conseil d'administration du SPONG, Christelle Kalhoulé.
Malgré cette volonté affichée d'accompagner les actions de développement, les organisations de développement font face à plusieurs défis comme ceux liés à l'accès au financement, à la réduction de l'espace civique et à un environnement de travail de plus en plus restrictif.

Il va alors falloir se réinventer et trouver des alternatives pour continuer à mener leurs missions. « Pour les 50 années à venir, les modèles de financements des ONG et associations de développement basés sur des subventions des pays du Nord risquent de ne plus être viables, en raison des changements géopolitiques et de la montée du nationalisme tant au Nord qu'au Sud », a fait savoir Christelle Kalhoulé.Les participants ont plaidé pour

Suite de à la page 3





Suite de la page 2

que les gouvernements des pays du Sud instaurent des mécanismes de financement publics pour les ONG et associations de développement, et facilitent leurs interventions à travers un cadre institutionnel et juridique adapté. Le thème « 50 ans d'engagement : réflexion du Secrétariat permanent des ONG sur la solidarité pour construire un Burkina Faso inclusif, prospère et solidaire ». Il a été déroulé à travers plusieurs panels portant sur la place de la société civile dans la gouvernance politique, économique et sociale ; le financement des actions de développement dans le contexte actuel ainsi que le défi de la localisation. Plusieurs acteurs du monde des associations de développement dont l'ONG ASMADE ont été distingués et ont vu leurs efforts célébrés à travers des décorations et des attestations de reconnaissance. C'est à effet que L'ONG ASMADE a été élevée au rang de chevalier de l'ordre de l'étalon et une attestation de reconnaissance à madame la Secrétaire Exécutive, COMPAORE Juliette pour avoir été présidente du conseil d'administration du SPONG de 2016 à 2020.

La tenue du forum du cinquantenaire a permis aux organisations et associations qui y étaient, de partager des idées autour de leurs aspirations pour les décennies à venir. Ils ont discuté des défis actuels et futurs, des solutions innovantes et des stratégies pour renforcer leur impact. ***« Ces échanges sont la preuve que nous sommes plus que jamais déterminés à continuer notre mission avec audace et détermination ; pour les années à venir, le SPONG réaffirme son engagement à poursuivre ses actions de développement, surtout dans le contexte actuel marqué par la crise sécuritaire. Nous sommes convaincus que le développement inclusif et solidaire est essentiel pour la paix et la sécurité durable »,*** a soutenu Christelle Kalhoulé.

Estelle OUEDRAOGO

PROJET BENKADI ; LES MEMBRES DU COMITÉ DE VEILLE CITOYENNE RENFORCENT LEUR COMPÉTENCE

L'ONG ASMADE a organisé les 16 et 17 mai 2024 à Koudougou en collaboration avec le SPONG et le SP-CNDD un atelier de renforcement des capacités des membres du comité de veille citoyenne mis en place dans le cadre du projet Benkadi. Deux jours durant, les membres de ce comité ont été renforcés sur la Contribution Déterminée Nationale (CDN/MRV) ainsi que sur leurs rôles et attributions pour mieux suivre les politiques environnementales au niveau de la région du Centre-Ouest

Mis en place depuis 2023, dans le cadre du renforcement de la communication et du plaidoyer du projet Benkadi, le comité de veille citoyenne de la région du Centre Ouest a pour mission d'accompagner, suivre et interpeller l'Etat et ses partenaires dans leurs actions au niveau local. C'est à cet effet que les membres de ce comité ont bénéficié d'une session de renforcement de capacité qui s'est tenue du 16 au 17 mai 2024 dans la cité du cavalier rouge. L'atelier co-animé par le SPONG et le SP CNDD a permis de revisiter les rôles et attributions de ce comité en se focalisant sur les solutions capables de soutenir son action dans l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique au Burkina Faso et particulièrement dans la région du Centre-Ouest.
Pour Drissa Koné inspecteur des eaux et forêts en service au SP CNDD, formateur à cet atelier « l'activité a consisté à outiller le comité de veille citoyenne de la région du Centre Ouest sur les politiques climatiques du Burkina Faso et aussi sur le système de mesurage rapportage vérification (MRV) dans le cadre de la transparence climatique ». A en croire Monsieur Claver Zoubga, président du comité de veille Benkadi dans la région du Centre-Ouest la formation s'est déroulée de façon dynamique et les membres du comité de veille citoyenne ont suivi avec attention tous les modules qui leur ont été dispensés. Il affirme que cette formation permettra au comité de mieux jouer son rôle de façon permanente.
L'évaluation de la session de formation a permis de se rendre compte que les objectifs qui ont guidé la tenue de l'atelier ont été pleinement atteints. Les membres du comité repartent satisfaits dans leurs localités respectives avec la promesse reçue des représentants du SPONG de voir leur plan d'action bientôt financé.

Sanyir Yves Joanny DA





PROGRAMME GLOBAL DE RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT CITOYEN ET DE LA RESPONSABILITÉ DES GOUVERNANTS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE (AMU) AU BURKINA FASO.

Dans le cadre du projet « renforcement de capacité des parties prenantes pour une participation citoyenne et responsable à la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle (AMU) », l'ONG ASMADE avec l'accompagnement de son partenaire DIAKONIA, a tenu un atelier de formation des membres du comité de veille citoyenne sur les outils de collecte de suivi de l'AMU dans la région du centre. Cette formation s'est déroulée du 11 au 13 juin 2024 au sein de la mairie de l'arrondissement 5 de OUAGADOUGOU.



L'ONG ASMADE a bénéficié de l'appui financier de DIAKONIA pour la mise en œuvre du projet de « Renforcement de capacité des parties prenantes pour une participation citoyenne et responsable à la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle » pour la période 2023-2024. Le projet a pour objectif de Renforcer les capacités des acteurs étatiques et de la société civile et s'inscrit dans un programme global de renforcement de l'engagement citoyen et de la responsabilité des gouvernants dans la mise en œuvre de la politique de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) au Burkina Faso. Ce programme s'exécute dans les quatre régions de démarrage de l'AMU que sont les régions de la Boucle Mouhoun, du Centre, des Hauts - Bassins et du Nord.L'ONG ASMADE à travers ses nombreuses interventions dans les actions humanitaires a été identifié pour conduire des formations au profit des acteurs étatiques et de la société civile sur l'opérationnalisation de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) dans les régions concernées (Boucle du Mouhoun, Centre, Hauts - Bassins, Nord) » de 2023 à 2024. Dans la mise en œuvre du projet, plusieurs activités de renforcement de capacités ont été menées et se poursuivent dans les régions concernées aux profits des acteurs.Ainsi,un atelier de formation des membres du comité de veille citoyenne sur les outils de collecte de suivi de l'AMU dans la région du Centre a été tenu et s'est déroulée du 11 au 13 juin 2024 au sein de la mairie de l'arrondissement 5 de OUAGADOUGOU. Il a vu la participation de plus de 40 participants. Les parties prenantes ont vu leurs capacités se renforcer pour une participation citoyenne et responsable à la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle.

***Estelle* OUEDRAOGO**

AUTONOMISATION DE LA FEMME À TRAVERS LA TRANSFORMATION DES PRODUITS LOCAUX!



Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet Promotion des droits socio-économiques "Pagb yidigri" dans la Région du Centre , l'ONG ASMADE a reçu une visite d'une représentation de l'entreprise Coca Cola ce jeudi 12 avril 2024 au sein du Point accueil jeune (PAJE) dans la commune de SAABA.

Ce fut une journée colorée d'allégresse face aux bénéficiaires qui ne cessent de témoigner combien le projet vient à point nommé et contribuera à la réduction de la pauvreté et des inégalités de genre...

Mme Kaboré Aimée Florentine ,chargée des affaires publiques et de la communication de Coca-Cola témoigne :"j'ai été très émerveillée de voir ce qui se fait concrètement sur le terrain par ces femmes, nous avons vu les produits qu'elles ont exposés à l'issue des différentes formations dont elles ont bénéficié et ça nous va droit au cœur de voir que l'investissement qui a été fait a profité à ces femmes.





RENCONTRES TECHNIQUES RÉGIONALES AVEC LES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET « APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES SOCIAUX DE BASE DANS LES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST ET DE LA BOUCLE DU MOUHOUN »

Les 12 et 14 juin 2024 se sont tenus respectivement à Dédougou et à Koudougou, deux ateliers techniques régionaux avec les partenaires de mise en œuvre du projet OKDB/Tedanro organisé par l'ONG ASMADE. Ces rencontres techniques ont permis de présenter le consortium et le projet aux partenaires opérationnels, d'échanger sur le mécanisme de mise en œuvre et de collaboration avec les autres acteurs, de présenter le mécanisme de gestion des plaintes aux participants et de recueillir leurs suggestions et les attentes.



La cérémonie d'ouverture a été assurée par Monsieur le Haut-commissaire de la province des Balé représentant le Gouverneur de la région de la Boucle du Mouhoun. La rencontre de Koudougou fut présidée par le Gouverneur de la Région du Centre Ouest. Dans les mots de bienvenue, les premiers responsables des régions ont souhaité la bienvenue aux autorités administratives, aux représentants des différentes ONG et à l'ensemble des invités. Ils ont aussi traduit leur satisfaction quant à la tenue de ces rencontres techniques avant d'appeler les participants à une attention soutenue tout au long des ateliers. Les représentantes de l'ONG ASMADE ont à leur tour situé le contexte de la rencontre et rappelé l'engagement de la structure aux côté des populations et souhaité que la rencontre technique soit le lieu pour que les uns et les autres puissent s'approprier le projet au bénéfice de tous.

La présentation du projet OKDB/Tedanro a été faite par le responsable du consortium ; on peut retenir de cette présentation que le «projet d'appui au développement des services sociaux de base dans les régions du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun, au Burkina Faso » couvre deux (2) régions à savoir le Centre-ouest et la Boucle du Mouhoun. Au total, huit (08) communes sont concernées. Ce sont : Dédougou, Tchériba, Boromo dans la région de la Boucle du Mouhoun et de Koudougou, Réo, Ténado, Kokologho et Bingo dans le Centre-ouest.

Le projet a pour objectif de renforcer les capacités d'offre des services sociaux de base pour les populations vulnérables et pauvres des régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-ouest. Il vise aussi l'accompagnement pour une insertion professionnelle de la population cible en vue de leur permettre d'assurer la pérennité de cette accessibilité aux services sociaux de base en réponse à la crise humanitaire consécutive à l'exacerbation de l'insécurité que vit notre pays depuis quelques années. Il est mis en œuvre par un consortium composé de quatre (04) ONG que sont DRC, ASMADE, Tond Laafi et HELVETAS avec le financement de la délégation de l'Union Européenne pour une durée de 4 ans.

Au cours de l'atelier, il a été également présenté, le mécanisme de gestion des plaintes et des suggestions mis en place pour garantir la réussite du projet. En effet, ce mécanisme permettra non seulement aux bénéficiaires de pouvoir faire un retour aux acteurs du projet sur la

Suite à la page 6





Suite de la page 5



qualité, stratégie, méthodes, et les objectifs. Il faut dire également que pour la remontée des plaintes un numéro est mis à la disposition des acteurs et des bénéficiaires pour remonter les plaintes et suggestions qui selon la gravité seront réglés dans de brefs délais. À ce titre, les délais de traitements des plaintes ou des cas varient de l'instantané T° à T+30 jours. Et les cas vont de petites plaintes sur le terrain à des cas de violation graves par un acteur du projet.

Cette présentation a été suivie de celle sur les mécanismes de coordination faite par Madame la Spécialiste en protection Sociale de l'ONG ASMADE. La Coordination régionale du projet sera essentiellement basée sur les cadres de concertations techniques déjà existants dans les deux régions. Pour ce faire, le projet compte appuyer la tenue certains cadre de concertation pour assurer une visibilité des actions du projet. Toutefois, des rencontres semestrielles spécifiques au projet seront organisées pour permettre de faire le suivi des activités et lever progressivement les goulots d'étranglement et autres entraves à la bonne exécution des activités

En ce qui concerne les suggestions, il s'agit spécifiquement de la bonne collaboration avec les différents acteurs dans la conduite des activités, la redevabilité tout au long du projet, le renforcement des capacités des mutuelles. Les cérémonies de clôture, intervenues après les échanges a été présidée par les Hauts-Commissaires qui ont facilité les débats. Ils ont dans leur mot de fin salué les ONG de mise en œuvre pour leur engagement aux côtés de la population. Ils ont aussi précisé que malgré l'impact positif et le besoin d'assistance des populations vulnérables suite à la situation sécuritaire, les ONG viennent accompagner le programme du gouvernement et doivent travailler en droite ligne avec les indications et les prérogatives des départements ministériels.

Appoline KALGA/ COMPAORE

3ème WEEK-ENDS DE FORMATION DO IT

Du samedi 25 mai au dimanche 26 mai 2024, s'est déroulé notre 3ème week-end de formation du projet "Do It With Africa. Durant cette formation, plusieurs thèmes ont été abordés.



Tout d'abord, le genre et l'autonomisation de la femme ont été au centre des discussions, grâce à la présence de nos invitées, Mme Zongo TYbyem, présidente de l'Association Monde Solidaire, et Mme Ouedraogo Bénédicte, journaliste féministe. Elles ont toutes deux approfondi ce sujet, car pour elles, « la vraie émancipation de la femme est celle qui la responsabilise ». De plus, M. Ouedraogo Julien, membre de l'équipe de suivi et évaluation de l'ONG ASMADE, a évoqué les violences faites aux femmes. Ensuite, sur le thème de la santé, nos invités M. Sedogo Rasmane et M. Ilboudo Arsène nous ont expliqué le fonctionnement de la Mutuelle Sociale. Enfin, la question migratoire a été abordée sous la forme d'un parlement, ce qui a suscité chez les participants un débat sur les mythes et les réalités de l'Europe.

En résumé, ce weekend a été parsemé de découvertes et de partage d'expériences avec des personnes inspirantes.





PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES SOCIAUX DE BASE DANS LES RÉGIONS DU CENTRE-OUEST ET DE LA BOUCLE DU MOUHOUN, AU BURKINA FASO : UN ATELIER POUR RENFORCER LE PERSONNEL DE L'ONG ASMADE SUR LE SYSTÈME DE COUPLAGE IMF/MUTUELLE DE SANTE

Du mardi 2 au jeudi 4 avril 2024, un atelier de formation sur le système de couplage des mutuelles et des institutions de microfinance (IMF) s'est tenu dans la salle de réunion « Le Bombardier » de l'hôtel Pousga à Koudougou. Organisée dans le cadre du projet d'appui au développement des services sociaux de base dans les régions du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun, cette formation a été assurée par la mutuelle de santé TOND-LAAFI. L'objectif principal était de renforcer les compétences des dirigeants de l'ONG ASMADE et de partager l'expertise de TOND-LAAFI sur la mise en place du couplage entre les IMF et les mutuelles de santé.



L'atelier a débuté vers 9 h avec les discours d'ouverture de Madame la Cheffe des projets et programmes, représentant la Secrétaire Exécutive d'ASMADE, et de Madame la Directrice de TOND-LAAFI. Toutes deux ont souhaité la bienvenue aux participants, les encourageant à faire preuve d'ouverture et de pro-activité. Un tour de table a permis de recueillir les attentes et les préoccupations des participants vis-à-vis de l'atelier, avant de procéder à l'amendement du chronogramme et aux travaux en sous-ateliers.

Pendant trois jours, les participants se sont familiarisés avec l'association TOND-LAAFI et son modèle de couplage. Les notions de base de la microfinance et de la micro-assurance santé ont été largement abordées dans les sous-groupes. Les échanges lors des restitutions ont permis une compréhension approfondie de la stratégie de couplage entre les IMF et la micro-assurance santé.

Il en ressort que TOND-LAAFI est une mutuelle de santé qui met en place un dispositif de protection sociale pour les bénéficiaires de l'IMF Yikri et leurs familles, visant à améliorer leur accès aux soins de santé. L'association propose des services de micro-assurance santé, un accompagnement médico-social, des actions de santé préventive, ainsi que le renforcement du réseau des formations sanitaires conventionnées. TOND-LAAFI déploie son modèle de couplage dans toute la zone d'intervention de Yikri, couvrant plusieurs régions du pays et comptant à ce jour plus de 40 000 bénéficiaires. Les participants ont également eu droit à une présentation détaillant les étapes du processus de couplage. Bien que ce système présente des avantages, il comporte aussi des défis à relever. En conclusion, pour consolider leur collaboration à long terme et faciliter le partage continu de connaissances et d'expériences, les deux organisations ont rappelé les activités communes identifiées lors de précédents échanges.

Appoline KALGA /OMPAORE





DÉLÉGATION DES FONCTIONS DE LA CNAMU À L'ONG ASMADE

Une délégation de la CNAMU et une équipe de l'ONG ASMADE ont effectué des sorties de suivi des prestations de soins au profit des personnes indigentes successivement dans la commune de PABRE et KOUBRI 16 et 22 mai 2024.





Dans le cadre de l'exécution de la convention de délégation des fonctions de la CNAMU, plusieurs activités ont été menées de Janvier à Mars 2024 par l'ONG ASMADE : la signature des conventions avec les mutuelles et les unions de mutuelles, les rencontres d'information des autorités locales, des activités d'information et de sensibilisation ont été menée au profit de la cible notamment les indigents sur la reprise en prises en charges à leur profit. Des activités de vérification des listes des indigents par village par approches directe par les CVD et les mutualistes, des appels téléphoniques directs des indigents ont été également réalisées. Ces activités ont permis d'informer et de sensibiliser les indigents mais aussi, de faire la situation sur leur présences et de compléter certaines informations manquantes pour permettre de démarrer les prises en charge. Ainsi une délégation de la CNAMU et une équipe de l'ONG ASMADE ont effectué des sorties de suivi des prestations de soins au profit des personnes indigentes successivement dans la commune de PABRE et KOUBRI 16 et 22 mai 2024 .Pour chacune des communes, Il agissait de passer en revue tous les aspects liés à l'effectivité de cette prise en charge gratuite des indigents et prendre l'avis des bénéficiaires.

Il ressort de ces visites dans les centres de santé que les activités sont effectivement menées, les outils bien renseignés. Des bénéficiaires ont été interviewés et ils n'ont pas manqué de manifester leur satisfaction et leur reconnaissance à l'endroit des initiateurs de cette gratuité. Ils ont confirmé la gratuité des soins et ses bienfaits. Des insuffisances ont été signalées de par et d'autres et des recommandations ont été formulées pour la bonne marche de cette politique de prise en charge gratuite des soins en faveur des indigents.A l'issu des sorties, des recommandations ont été formulées à l'endroit de ASMADE, de la CNAMU mais surtout du gouvernement. Revoir la stratégie de communication afin que tous reçoivent des informations justes et de qualité sur la prise en charge des indigents, la gestion du processus de prise en charge de la gratuité des soins , utiliser si possible le théâtre forum comme moyen de communication et cibler les jours de marché pour réaliser l'activité, élargir la prise en charge à d'autres indigents qui vivent dans la précarité.

Estelle OUEDRAOGO





ACTIONS DE PLAIDOYER DANS LA COMMUNE DE REO

Dans la cadre de la mise en œuvre du projet Benkadi, l'ONG ASMADE a organisé le 28 Juin 2024 une rencontre de plaidoyer auprès des autorités de Réo pour une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le Plan Annuel d'Investissement de la commune de Réo.



Le projet BENKADI vise à permettre aux communautés vulnérables aux effets des changements climatiques, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap, de réaliser leur droit au développement et d'être résilientes. En effet Les changements climatiques constituent un défi majeur pour la communauté internationale au regard de ses conséquences sur les populations et les écosystèmes. Le Burkina Faso n'échappe pas à cette réalité et la lutte contre ce phénomène constitue également une priorité pour le développement durable. Selon le Plan National d'Adaptation (PNA) adopté en 2015, le pays est encore vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques en ce qui concerne les secteurs économiques clés : agriculture, élevage, eau, environnement, ressources naturelles…

Les décideurs ne sont pas indifférents face à cette situation. C'est ainsi que plusieurs politiques, programmes, projets sont mis en place au niveau national et local pour lutter contre ce phénomène. Parmi ceux-ci, il y a entre autres les plans régionaux de développement (PRD), les Plan communaux de développement (PCD) et plan annuel d'investissement (PAI). En dépit de tous ces efforts, le constat révèle que le phénomène de dégradation des terres reste toujours préoccupant.

Par ailleurs, les précédentes crises politiques que le pays a connu ont entrainé les bouleversements institutionnels au niveau local et central qui ont freiné l'élan de l'élaboration/révision de certains PRD, PCD et PAI. Les délégations spéciales ont remplacé des élus locaux dans les différentes communes et au regard du contexte actuel des changements climatiques, il est primordial de faire un état des lieux de la prise en compte des changements climatiques dans le PCD en cours ou échus puis de sensibiliser les membres de la délégation spéciale pour une prise en compte des changements climatiques dans les actions communales de développement.

Au regard de cette situation, ASMADE à travers Benkadi a conduit des ateliers de plaidoyer pour une meilleure prise en compte de la thématique en 2022 et 2023 pour la région du Centre-Ouest à travers les PCD. En 2024 ASMADE poursuit dans la même dynamique afin d'amener la commune de REO à prendre davantage en compte les changements climatiques dans son PAI 2024/2025 à travers des actions de plaidoyer auprès des autorités communales de la province de Sanguié. C'est ainsi que l'ONG a organisé le 28 Juin 2024 une rencontre de plaidoyer auprès des autorités de REO pour une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le Plan Annuel d'Investissement de la commune de REO. M.KONKISRE Aimé , chargé dudit projet affirme à la fin de l'activité : « c'est un sentiment de satisfaction qui nous anime ce jour car l'atelier de plaidoyer a été ponctué par des communications et des partages d'expérience sur les changements climatiques, sur les enjeux de la prise en compte des actions en lien avec les changements climatiques dans le Plan Annuel d'investissement de la commune de REO, la présentation de la note de plaidoyer et sur le renseignement du canevas de la feuille de route en vue d'assurer le suivi des engagements. Cette feuille de route sera suivie par le comité de veille citoyen de la région du Centre-Ouest. »

Estelle OUEDRAOGO






ALLIANCE DROITS ET SANTÉ : UNE AG POUR RENDRE COMPTE DES AVANCÉES

L'Alliance Droits et Santé s'est réunie à Abidjan en république de Côte d'Ivoire du 03 au 06 juin 2024 dans le cadre de la tenue de sa rencontre annuelle. Cet atelier, qui a réuni une cinquantaine de participants venus des six pays membres du réseau a permis de développer un meilleur ancrage institutionnel du réseau, et d'assurer la redevabilité sur le projet Alliance transformative avec l'ensemble des organisations membres.



Chaque année, les membres du réseau Alliance Droits et Santé se retrouvent pour faire le bilan des activités menées et pour bâtir des réflexions et des orientations stratégiques pour la pérennité du réseau. C'est dans ce cadre que le réseau s'est réuni cette année du 03 au 06 juin à Abidjan en république de Côte d'Ivoire pour sa rencontre annuelle avec la présence d'une cinquantaine de participants issus des organisations membres.

Alliance Droits et Santé existe depuis 2013 et regroupe à ce jour 22 organisations spécialistes en DSSR issues de six pays de l'Afrique de l'Ouest à savoir le Benin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal. Ce réseau bénéficie de l'appui technique de l'ONG française Equipop en termes de développement organisationnel. Cette année, c'est l'ONG ASMADE qui a été lead dans l'organisation de l'atelier en assurant, tous les aspects logistiques liés au voyage, à l'hébergement des participants, à la participation à l'atelier proprement dit, etc.

L'atelier qui s'est tenu pendant 4 jours, a eu un agenda assez meublé avec des sessions en plénière et des sessions de groupe. Cela a permis aux participants de se renforcer sur plusieurs aspects du fonctionnement d'un réseau, notamment sur les questions de mobilisation de ressource pour le réseau. Les participants ont également suivi avec intérêt, le bilan des activités des différents groupes techniques et formulé des recommandations pour la réussite du plan d'action de l'année à venir.

À noter qu'en prélude à la tenue de cet atelier annuel, l'ONG ASMADE qui assure la présidence du réseau Alliance Droits et Santé a participé du 29 au 31 mai 2024 toujours à Abidjan à un atelier « Lab d'incubation » avec des expert. e.s en plaidoyer et communication issu.e.s. des organisations membres du réseau. L'objectif de cet atelier a été de construire collectivement une campagne régionale de plaidoyer pour une prise en charge des victimes/survivantes de VSS/VBG adaptée à leurs besoins. Les résultats de ce laboratoire d'incubation sont satisfaisants avec une définition claire du plan de plaidoyer régional de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG). Les prochaines étapes consisteront à dérouler ce plan de plaidoyer dans les pays membres de l'Alliance et au niveau régional.

Sanyir Yves Joanny DA





DE L'ÉQUIPEMENT POUR BOOSTER LES ENTREPRISES DES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET PAGB YIDIGRI

Dans le cadre de la mise en œuvre du PROJET « PROMOTION DES DROITS SOCIO ECONOMIQUES DES FEMMES PAGB YIDIGRI » DANS LA REGION DU CENTRE, L'ONG ASMADE avec l'accompagnement financier de son partenaire la fondation Coca Cola a procédé le 24 Mai 2024 au Point accueil jeune PAJE de l'ONG ASMADE sise à SAABA a une remise de matériels et équipements de restaurations et transformations de produits locaux, au profit des bénéficiaires du projet.



L'autonomisation économique des femmes et des jeunes est une condition préalable à une croissance économique inclusive et équitable, en particulier lorsqu'il est préconisé que personne ne doit être laissé pour compte.

Elle devrait certainement permettre aux femmes d'avoir un accès plus ou moins équitable aux facteurs de production et leur donner de meilleures chances de contribuer au développement économique. Certaines femmes manquent du minimum pour pouvoir entreprendre et réaliser le potentiel qui est en elles. L'autonomisation des femmes est donc un préalable à la libération de leur potentiel. C'est dans cette lancé qu'une cérémonie de remise de kits au profit des six unités et deux groupes de femmes déplacée internes toutes bénéficiaires du projet pagb yidigri a été réalisée le 24 Mai 2024 au Point accueil jeune PAJE de l'ONG ASMADE sise à SAABA. Chaque unité a reçu un kit de matériel d'une valeur d'environ 1 OOO OOO FCFA soit un montant global d'environ 7 000 000 FCFA pour l'ensemble des unités.

Chaque kit de matériel a été constitué après plusieurs entretients auprès des bénéficiaires afin de recueillir le besoin de chacun. des critères de sélection ont été élaborés afin de guider le choix et de recueillir leurs attentes des femmes pour développer ou moderniser leurs unités. Les critères retenus sont entre autres : l'existence d'un enregistrement auprès de l'administration, la fonctionnalité des organes, les domaines d'intervention, le nombre de femmes, etc.) Par la suite, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé et a permis à ASMADE de réceptionner plus d'une cinquantaine de demande relative aux associations. Un diagnostic organisationnel a été réalisé in situ dans toutes les associations ayant manifestées leur intérêt et sur la base des critères préalablement définis. Les données collectées ont fait l'objet de traitement et d'analyse afin de retenir les 06 associations qui répondent au mieux aux objectifs du projet.

Par ailleurs, deux sites de femmes déplacées internes de plus de 70 femmes ont été également retenus de concert avec l'action sociale pour bénéficier du même paquet d'activité .Ainsi les kits sont composés reçu par unité se compose de : PETRIN , PLAT INOX FRIGO, VITRE VITRINE ,Chaises, Assiettes, Glacière, CHEFINDIS ,Frigo, Bouteilles de gaz et foyer fêtou, Marmite et louche et couvercle, Grilleur d'arachide, Foyer , Casserole traditionnel, Kits de petits matériels, Charette à barrique d'eau. Pour la chargée de projet, l'objectif visé par la remise de ces matériels est non seulement d'améliorer les conditions de travail des restauratrices et des productrices, mais surtout de permettre d'augmenter significativement le rendement et la qualité du repas et produit finis. A cette occasion, elle a exhorté les bénéficiaires à une appropriation de ces outils et à en faire bon usage. Les bénéficiaires, par la voix de leures représentantes, ont remercié l'ONG ASMADE et son partenaire, la Fondation Coca cola pour leur soutien au quotidien. Ils ont promis faire bon usage des équipements qu'ils ont reçus. Mme BATIONO ROSE de dire que cet appui boostera sans doute son activité de restauration car elle manquait de matériels lors des pauses qu'elle reçoit ; et Mme Clarisse KABORE de rajouter que le pétrin viendra réduire l'effort physique pendant l'activité de transformation. Les femmes déplacées internes par la voix de leur représentante remercient l'ONG ASMADE et son partenaire la fondation Coca Cola pour la formation, l'accompagnement et l'équipement reçus « tout cela nous permet d'installer des petites entreprises et surtout contribue à subvenir à nos besoins quotidiens » a-t-elle ajoutée

Estelle OUEDRAOGO





COUPLAGE IMF/MUTUELLES DE SANTÉ DANS LA RÉGION DU CENTRE: ATELIER DE CO-CONSTRUCTION DES OUTILS DE COUPLAGE AVEC LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRE DU BURKINA FASO.

L'ONG ASMADE, en collaboration avec la Faîtière des Caisses Populaires du Burkina (FCPB), a organisé du 29 au 31 mai 2024 à Ouagadougou, un atelier de renforcement des compétences des acteurs des mutuelles sociales et des institutions de microfinance. L'atelier vise à favoriser un partage d'expérience sur les mutuelles et la microfinance pour une co-construction des outils du couplage entre les activités de micro-crédit et la couverture du risque maladie. Les participants, au nombre de vingt-quatre (24), sont issus du niveau central, de la Délégation régionale de l'Ouest, de la délégation régionale du Centre de la FCPB, ainsi que de représentants de la FEMUSCO et de l'ONG ASMADE.



La cérémonie d'ouverture a été marquée par les interventions des deux structures organisatrices. Monsieur SANDWIDI Justin, chef du service Partenariat et déploiement de la FCPB, a pris la parole en premier pour saluer l'initiative, soulignant qu'elle contribuera à améliorer les conditions de vie des populations. Il a souhaité une pleine participation à l'ensemble des participants. Monsieur COMPAORE Gabriel, chef du département Communication et Plaidoyer, a également salué l'initiative du couplage dans son allocution. Selon lui, la santé et l'argent sont un binôme indissociable, ce qui montre l'importance de l'un pour l'autre. Il a souligné que la qualité des participants permettra de construire des outils harmonisés pour une gestion adéquate de la stratégie de couplage, aboutissant ainsi à des résultats probants. Il a lancé les travaux de l'atelier en souhaitant un plein succès aux participants et a transmis les salutations de la Secrétaire Exécutive de l'ONG ASMADE, empêchée, à l'ensemble des séminaristes.

La première présentation a concerné l'ONG ASMADE, introduite par Mme PARE. Les discussions ont porté sur les cibles et les membres de l'ONG. Ensuite, une pause a eu lieu. La convention de collaboration entre l'URCPB et l'ONG ASMADE a été présentée, ainsi que la stratégie de couplage et deux projets soutenant cette stratégie. Mme PARE a noté que la faiblesse des indicateurs de protection sociale au Burkina Faso a motivé la mise en œuvre d'un projet soutenu par l'Union Européenne et réalisé par un consortium de trois ONG, dont ASMADE. Un second projet, financé par la coopération au développement belge, vise à soutenir le travail décent par le biais des initiatives d'économies sociales et solidaires et des mutuelles de santé.

Monsieur SERE Lonsani a présenté les notions de base de la micro-assurance santé, notamment les mutuelles de santé. Selon lui, une mutuelle de santé est une association volontaire de personnes à but non lucratif visant le bien-être de ses membres, permettant de réduire les coûts des soins de santé grâce à la mutualisation des risques.
Les points d'attention des participants à l'issue de cette présentation ont été relatifs à l'existence des mutuelles sociales dans les communes d'implémentation du couplage, le temps de délivrance de la carte d'adhérent et l'attitude à observer quand on tombe malade avant la période d'observation, l'organe chargé de la

Suite à la page 13





Suite de la page 12

reconnaissance juridique des mutuelles, la réalisation d'une enquête de moralité des personnes désirant adhérées à la mutuelle, l'existence d'un dispositif spécial pour l'octroi des crédits, etc.

Madame OUEDRAOGO Cécile a procédé à la présentation des outils de gestion utilisés par les mutuelles sociales.

Monsieur Brice OUEDRAOGO a effectué une description du logiciel de gestion des mutuelles sociales de l'ONG ASMADE(LogMas). Cet outil informatique comprend des interfaces pour la gestion des adhérents, des cotisations et des prestations. Il fournit également les données aux gestionnaires des mutuelles pour la production des états financiers.

Monsieur Justin SANDWIDI, Chef de Service Partenariat et Déploiement à la FCPB, a présenté la structuration et le fonctionnement des caisses, les produits offerts ainsi que les outils de gestion.

Il ressort de sa présentation que le RCPB est un mouvement mutualiste structuré à 2 niveaux ; la caisse populaire qui est la porte d'entrée et la Faitière qui est la structure de coordination des activités des caisses. Il a souligné que la première caisse a été créée en 1972 dans la BOUGOURIBA. Le RCPB compte aujourd'hui 35 caisses et 206 points de ventes (70% en milieu rurale) avec 1233 employés dont 70% de femmes. Elle est la première SFD certifiée ISO 9001 version 2015 en Afrique de l'Ouest.

Enfin notons que le RCPB au 31 décembre 2023, compte 807 635 membres, un encours d'épargne de 185 645 917 799 FCFA, un encours crédit de 126 964 703 864 FCFA dont 8 072 469 705 d'encours de crédit aux femmes. Par ailleurs, sa présentation permet de noter que les caisses populaires dans leur fonctionnement utilisent un bon nombre d'outils qui peuvent être orienté ou adapté dans le cadre du couplage.

Toutefois, il est apparu nécessaire d'avoir des outils qui vont servir à faire le lien entre la mutuelle sociale et la caisse populaire, notamment l'autorisation de prélèvement et le canevas de reporting.

En somme, l'atelier de partage et de renforcement des capacités a servi de cadre pour des échanges ouverts et enrichissants avec l'ensemble des participants à travers les partages d'informations, l'examen des outils. Il a ainsi permis un partage mutuel des informations utiles à connaître sur la Faîtière des caisses populaires du Burkina Faso et l'ONG ASMADE. Il a favorisé l'examen des différents outils de gestion. Enfin, une proposition d'outils pour la conduite du couplage a été faite et les prochaines étapes définies pour une implémentation réussi du couplage entre les mutuelles sociales et les caisses populaires dans les communes ciblées.

Appoline KALGA/COMPAORE





COUPLAGE IMF MUTUELLE DE SANTE : une stratégie de mise en oeuvre concertée

Le mercredi 27 mars 2024 à partir de 8 heures 30 minutes, s'est tenue dans la salle de réunion de l'ONG ASMADE, l'atelier national de présentation de la stratégie de mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Faitière de la Caisse populaire du Burkina Faso (FCPB) et l'ONG ASMADE et de mise en place d'un comité mixte de suivi. Placée sous la présidence de Madame la Secrétaire Exécutive, l'atelier a regroupé les représentants de la FCPB, ceux de l'ONG ASMADE ainsi que les membres de la Fédération des mutuelles sociales et communautaires (FEMUSCO). L'objectif de la rencontre était de favoriser l'appropriation de la stratégie de couplage entre les activités de micro-crédit et la couverture du risque maladie par les principaux acteurs de mise en œuvre.

L'ouverture de la rencontre a connu deux interventions, à savoir celle de la représentante de la FCPB et celle de Madame la Secrétaire Exécutive de l'ONG ASMADE. Madame Maïmouna ALADE a, au nom de la Directrice générale de la FCPB salué la tenue de la rencontre qui devrait permettre d'avancer dans le processus de mise en œuvre du couplage entre les mutuelles sociales et les institutions de microfinance, en particulier la FCPB. Elle a également rappelé que la convention de partenariat signée entre la FCPB et l'ONG ASMADE a pour objectif de soulager les populations pauvres et vulnérables. Cet objectif rentrant dans le cadre des missions que se sont assignées les deux structures, la direction de la FCPB est pour ce faire très intéressée par les activités y relatives et est disposée à optimiser le partenariat pour l'atteinte de résultats probants. En second lieu, Madame la Secrétaire exécutive a, à l'entame de son mot souhaité la bienvenue aux participants avant de relever la qualité des participants, toute chose qui augure de la richesse des échanges et de l'atteinte des objectifs de la rencontre. Elle a également rappelé les objectifs visés à travers la signature de la convention en termes de renforcement des capacités des mutuelles et de couverture en santé des membres de la FCPB en plus des avantages collatéraux. Elle a terminé en précisant que l'approche de couplage entre mutuelles sociales et IMF est une approche novatrice qui nécessite d'être documentée pour en favoriser la duplication. La stratégie qui doit permettre d'atteindre les objectifs du couplage est pour ce faire très importante. Aussi, la mise en place d'un comité de suivi vient renforcer le processus et va permettre d'identifier des agents qui auront la charge de s'assurer que les activités se tiennent à bonne date. Elle a terminé en invitant les acteurs à une participation active pour permettre d'avoir une bonne stratégie pour l'implémentation du couplage mutuelle sociale/IMF.

Les présentations ont concerné la Convention de partenariat entre l'ONG ASMADE et la FCPB ainsi que la stratégie de couplage Mutuelles sociales/IMF. Les interventions ayant suivi ces présentations ont concerné les éléments suivants : Le taux de cotisation au niveau des mutuelles et les paniers de soin servi aux niveaux CSPS, CMA et CHR ; L'âge limite pour adhérer à une mutuelle ; La portabilité et la couverture des soins ; La périodicité de la cotisation ; L'existence d'un plafond financier sur la prise en charge des soins ; La cible visée à travers le couplage ; La possibilité d'augmenter rapidement le nombre d'adhérents aux caisses populaires en incitant tous les membres adultes des ménages à y ouvrir un compte personnel au lieu de rester au titre d'ayant droit.

A travers des échanges itératifs, des réponses satisfaisantes ont été fournies aux différents questionnements, et les acteurs ont obtenu les informations sur le contenu des activités de la feuille de route opérationnelle. A l'issue des échanges, cinq (05) personnes ont été désignées pour constituer le Comité mixte de suivi DE la bonne mise en œuvre de la convention de partenariat.

Au terme des échanges qui ont permis un examen minutieux de la stratégie de couplage entre mutuelles sociales et institution de microfinance et de mettre en place un comité pour suivre les activités y relative, l'ensemble des parties prenantes se sont dites satisfaites de ce partenariat naissant. L'implication des acteurs du niveau décentralisé a permis de confirmer que les activités prévues devraient permettre d'accompagner les personnes vulnérables à se libérer de la charge liée au frais de santé et de pouvoir s'investir pleinement dans des activités génératrices de revenu pour forger leur résilience, tout en renforçant à la fois les capacités des mutuelles accompagnées par l'ONG ASMADE et le « leader-member » de la FCPB.

Appoline KALGA/COMPAORE





MISSION CONJOINTE DE SUIVI DU PROJET D'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE DANS LA PROVINCE DU SANGUIE ET DU BOULKIEMDE

ASMADE, avec le soutien financier de l'UNICEF, met en œuvre le projet « Promotion des services WASH durables dans les communautés et institutions des communes de Pella, Nanoro, Kordié et Didyr de la région du Centre-Ouest ». L'objectif principal est d'améliorer la couverture en eau, hygiène et assainissement dans ces communes.



Pour atteindre cet objectif, ASMADE s'appuiera sur les approches ATPC, ATPE et PGSSE, renforcées par des actions de communication pour le changement social et comportemental, du plaidoyer, et le renforcement des capacités des détenteurs de droits (garçons, filles, hommes, femmes) et des porteurs d'obligations. Ces leviers permettront d'éradiquer la défécation à l'air libre (DAL) et de promouvoir durablement les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement au sein des communautés, des écoles et des centres de santé.

Afin d'accélérer les travaux sur le terrain et d'encourager l'engagement des communautés, une mission de suivi a été organisée du 29 avril au 4 mai 2024 par les autorités provinciales, communales et ASMADE. La tournée dans la province du Sanguié a été conduite par Mme Germain OUOBA, Haut-commissaire du Sanguié, et Mme Juliette COMPAORE, Secrétaire Exécutive de l'ONG ASMADE. Le principal résultat attendu à l'issue de cette tournée est l'accélération de la réalisation des infrastructures et l'intensification des sensibilisations pour obtenir le statut FDAL (Fin de la Défécation à l'Air Libre) dans l'ensemble des villages avant les évaluations prévues.

La mission a débuté par une entrevue entre l'équipe de l'ONG ASMADE et Mme la Haut-Commissaire. Cet échange a permis de passer en revue les activités prévues dans le cadre du projet, les stratégies déployées par ASMADE pour atteindre les cibles, ainsi que les soutiens reçus de l'administration locale.

La première responsable de la province a exprimé sa gratitude envers la direction de l'ONG pour les actions menées au profit de la population. Elle a rappelé que la méthodologie visant à responsabiliser les populations pour leur avenir commun est plus que jamais d'actualité et s'inscrit dans la droite ligne des stratégies gouvernementales en matière de développement. Elle a assuré les responsables d'ASMADE de sa disponibilité et de celle de son équipe pour les accompagner dans leurs activités sur le terrain. Toutefois, elle a invité l'équipe d'exécution à faire des bilans périodiques avec ses services, afin de suivre le processus de changement de comportement de la population en matière d'assainissement.

La deuxième étape de la mission de suivi a consisté en des tournées dans les villages. Des échanges ont eu lieu avec les chefs coutumiers, les comités villageois de développement (CVD), et l'ensemble des forces vives du village. En présence de Mme la Haut-Commissaire et des forces de sécurité de la province, les responsables des Comités d'Assainissement Villageois pour la Qualité de l'Eau (CAVQU) de chaque village ont présenté leurs plans d'action, en indiquant le niveau de réalisation, le taux d'exécution, et les efforts restants pour la certification du village. Mme la Haut-commissaire a exhorté les chefs de village et la communauté à prendre des engagements forts afin d'atteindre les objectifs de 100% de réalisation, exigés pour la certification.

Le Commandant de brigade de la province a été désigné sur-le-champ pour faire le

Suite à la page 16





ATELIERS DE RESTITUTION DES PLANS D'ACTION DES COMITÉS D'ASSAINISSEMENT VILLAGEOIS (CAVQ)

Le projet intitulé « Promotion des services WASH durables dans les communautés et institutions des communes de Pella, Nanoro, Kordié et Didyr de la région du Centre Ouest » vise à améliorer l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement au Burkina Faso, confronté à des défis significatifs dans ces domaines. Le pays, particulièrement en milieu rural, présente des disparités marquées en termes d'accès aux services WASH, avec des taux d'accès à l'assainissement et à l'eau potable qui restent inférieurs à la moyenne nationale. Les écoles sont particulièrement affectées, avec une faible proportion d'établissements disposant des infrastructures WASH nécessaires, et une insuffisance d'installations adaptées aux besoins spécifiques des filles.



Dans le cadre du projet « Promotion des services WASH durables dans les communautés et institutions des communes de Pella, Nanoro, Kordié et Didyr de la région du Centre-Ouest », ASMADE a organisé des ateliers de restitution des plans d'action des Comités d'Assainissement Villageois (CAVQ) et des équipes de Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE). Ces ateliers visent à renforcer la synergie d'action des différents acteurs pour atteindre d'ici fin 2024 l'objectif de faire de la région du Centre-Ouest une zone sans défécation à l'air libre (FDAL).
Les principaux objectifs des ateliers étaient de restituer et valider de façon concertée les plans d'action des CAVQ et des équipes PGSSE et de susciter la prise d'engagement par les leaders communautaires à mettre fin à la défécation à l'air libre dans leurs villages respectifs. ASMADE a adopté une méthodologie participative favorisant l'auto-responsabilisation des collectivités et des individus, leur participation à la planification, la mise en œuvre et le contrôle des actions visant à promouvoir les pratiques essentielles d'assainissement et d'hygiène. En mobilisant les leaders communautaires et en validant les plans d'action des comités locaux, ASMADE vise à instaurer des pratiques durables en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans la région du Centre-Ouest. Cette initiative s'inscrit dans l'engage-

Suite à la page 17

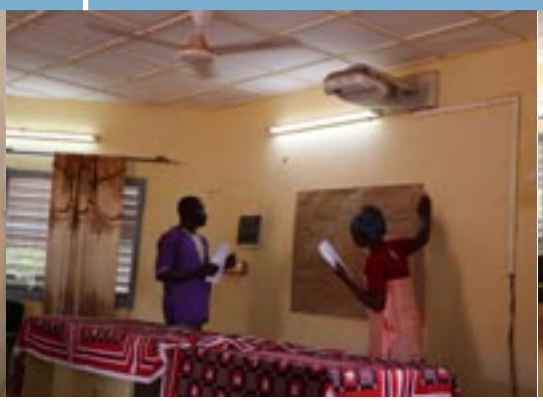
Suite de la page 15

tour des villages et s'assurer de la mise en œuvre des engagements pris par les ménages devant les autorités coutumières et administratives.

Dans le village de KIA, le chef a pris la parole en utilisant une parabole : « La direction du vent va vers l'Ouest, il faut se mettre dans la direction du vent, sinon, on est contre le développement. » Pour lui, la présence de la délégation démontre l'importance de l'initiative. Il a illustré son propos par son habillement, soulignant qu'il est essentiel de s'adapter aux changements.

À l'issue des échanges communautaires, qui se sont tenus dans la cour du chef ou au lieu de rassemblement du village, des visites ont été effectuées dans les ménages pour vérifier l'état de réalisation des ouvrages et le respect des normes en matière d'ATPC.
À la fin de la mission, la première responsable de l'ONG ASMADE s'est dite très satisfaite de l'engagement personnel de Mme la Haut-Commissaire à faire de l'ATPC une réalité dans la province du Sanguié. Les mêmes dispositifs et activités ont été déployés dans les villages de la province du Boulkiemdé.
Les objectifs de la mission ont été largement atteints, car la population a pris conscience qu'elle est responsable de son propre développement et que l'ONG ASMADE, qui les accompagne, bénéficie de la confiance et du soutien de l'administration.

Appoline KALGA/COMPAORE


Suite de la page 16

ment du Burkina Faso à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière d'eau et d'assainissement d'ici 2030. Les ateliers ont été organisés sur 4 jours dans les chefs-lieux de communes et coordonnés par deux équipes de l'ONG ASMADE. Les participants aux ateliers comprenaient pour chaque village, les membres CAVQ, le chef coutumier ou chef de terre, le CVD un représentant par service déconcentré (Environnement, Santé, Éducation, PDS), la DREA et le représentant du Haut-Commissaire qui a présidé les travaux.

Des messages d'introduction et de bienvenue ont été adressés à l'ensemble des participants et des participantes. Ensuite, les représentants des villages ont pris la parole à tour de rôle pour restituer le travail de leur comité villageois d'assainissement. Chaque présentation a été suivie d'observations et de questions de compréhension. Les présentations ont permis de faire le point sur le niveau de réalisation en matière d'assainissement, notamment les actions de sensibilisation, la construction de latrines ainsi que des puisards.

Des progrès significatifs ont été constatés dans tous les villages, grâce à une bonne mobilisation des communautés. Cela constitue un motif de satisfaction pour les acteurs impliqués. En effet, la plupart des comités avaient mis en œuvre leur plan d'action à plus de 50%. Des maçons villageois ont été formés pour accompagner les populations dans la construction de la superstructure des latrines. Les fosses sont creusées par les familles, organisées en système d'entraide pour creuser à tour de rôle, notamment pour les familles sans main-d'œuvre valide. Cette même organisation est appliquée pour creuser les fosses sur les lieux publics et les grandes places des villages. La sensibilisation a amélioré la cohabitation des ménages. La gestion des eaux usée et des eaux de lessives par les puisards a assaini le cadre de vie et a diminué les querelles liées aux eaux écoulées



Les journées de restitution CAVQ sont également des journées d'opportunité pour les leaders, surtout les leaders féminines qui ces jours-là, à travers les causettes, les taquineries et la parenté à plaisanterie, participent aux échanges avec les leaders masculins et les chefs de villages et participent ainsi aux décisions importantes pour le village.

Cependant, des difficultés ont été rencontrées pendant le carême, période durant laquelle les gens étaient moins opérationnels, et des cas de maladie ont également été signalés. Les maladies liées au péril fécal étant contagieuses, les autorités encouragent les populations à participer aux rencontres et à s'engager davantage pour mobiliser et éveiller les consciences. Il est aussi recommandé de fermer les trous des latrines pour limiter les risques. En outre, il est important de continuer les sensibilisations et de noter que le nettoyage public peut également concerner d'autres lieux que les marchés. Il faut cibler les lieux publics comme les mairies, les points d'eau, les préfectures, les écoles et les lieux de rencontre.

Appoline KALGA /COMPAORE